

# La réforme de la passe

*JAIRO GERBASE*

« Pas-tout être à parler ne saurait s'autoriser à faire un analyste. A preuve que l'analyse y est nécessaire, encore n'est-elle pas suffisante. Seul l'analyste, soit pas n'importe qui, ne s'autorise que de lui-même » (J.Lacan).

## *De la validation*

La passe peut-elle fonctionner comme instrument de validation de l'autorisation du psychanalyste ?

Plusieurs fois, Lacan a donné la raison pour laquelle il a proposé la passe. La dernière fois qu'il l'a fait, il a expliqué le sens à donner au mot *connaître*. Connaître son symptôme signifie « savoir faire avec le symptôme » et c'est corrélatif, d'une certaine façon, à savoir faire avec son image. Ajoutant que « savoir y faire avec son symptôme » serait désormais sa définition de la fin de l'analyse, il reconnaissait que dire cela était peu, qu'il faudrait démontrer comment le pratiquer et que cela serait son effort pendant tout son enseignement. A cette occasion, il précise qu'il relève le défi de démontrer qu'une analyse a une fin et qu'un analyste devrait s'en autoriser. Ainsi, il voulait questionner l'autorisation de l'analyste concédée par le didacticien, jugeant que cela conférerait à celui-ci un pouvoir tel que cela finirait par compromettre l'analyse.

Dire que la solution à ce problème est la passe, avec pour finalité une validation, pose un problème délicat, car on risque de retomber dans l'idée qu'est nécessaire un outil pour l'autorisation de l'analyste. Le problème théorique que cette solution soulève est celui de l'érection de l'Autre, celui de l'admission du métalangage qui fut l'objet de la critique adressée par Lacan aux institutions précédentes.

Lors de ses élaborations ultérieures, que dans la passe, Lacan préférait obtenir du passant la transmission de ce que signifie le choix d'une fonction. Cette dimension peut être considérée comme une clinique de la passe, dans la mesure où le choix d'une fonction peut être conçu comme un symptôme, comme un mode de satisfaction de la pulsion.

On sait que Freud a proposé une pulsion de savoir (*Wisstrieb*) dérivée de la transformation de la finalité de la pulsion de voir (*Schaustrieb*) sur laquelle se fonderait le choix de cette fonction – ainsi a-t-il interprété le choix de Herbert Graff pour la mise en scène. Lacan a toujours douté de la possibilité de trouver régulièrement dans une analyse un désir de savoir, sa traduction du *Wisstrieb* de Freud – il a toujours douté du vouloir savoir du sujet, de pouvoir dépasser l'horreur de savoir. Néanmoins, il a dit que le désir de savoir est susceptible

d'apparaître à la fin d'une analyse, et nous sommes amenés à utiliser la passe dans le but de permettre à un analysant – ayant eu l'expérience du passage à la position de l'analyste, position définie comme la réduction de l'analyste au déchet – la chance de transmettre sa raison de vouloir occuper cette position.

### *Du cartel de la passe*

Cela nous a amené à essayer de proposer la réforme du dispositif. Récemment, le « cartel de la passe » a été constitué par un Analyste de l'Ecole tiré au sort parmi les AE en fonction, un passeur tiré au sort parmi les passeurs antérieurs, un membre de l'Ecole élu par l'Assemblée générale, un plus-un et un ancien plus-un. On peut noter facilement la rationalité du choix des trois premiers membres. Le choix de l'AE est le plus approprié. En effet, il s'agit de celui qui a traversé avec succès la procédure. La fonction du passeur est aussi appropriée dans la mesure où celui-ci se trouve dans le moment de passe dans sa propre analyse. Le membre élu de l'Ecole donne un équilibre à l'ensemble. Quant aux deux autres membres, on peut noter qu'ils y sont car nous avons convenu que le « jury de la passe » deviendrait un cartel (quatre plus un). Si par hypothèse on l'appelait « commission », il pourrait bien être constitué de seulement trois membres. Sur la base de cet argument, je voudrais proposer la restriction du nombre des composants du cartel de la passe, qui pourrait être dénommé « Commission de la Passe ».

### *Du passeur*

Dans une « Note sur le choix des passeurs », Lacan propose que l'essentiel de la passe ait lieu entre le passant et le passeur. A cette occasion, il théorise la fonction du passeur : il ne suffit pas qu'un analyste croie que son analysant soit arrivé à la fin de son analyse pour que celui-ci soit désigné comme passeur. N'importe qui ne saurait interroger l'autre, il faut être à la hauteur de cette fonction, il faut savoir ce qui porte quelqu'un à occuper cette fonction. Il ajoute que le savoir de la passe, le passant le construit avec son inconscient et c'est pour cette raison qu'il faut un passeur pour entendre cette construction. Selon cette brève formalisation, le passeur doit non seulement recueillir la vérité dans le discours du passant mais il doit être à la hauteur de la distinction entre savoir et vérité. Ainsi, on ne peut attendre un témoignage sur ce qui va au-delà de la passe que d'un autre qui, comme lui, est encore dans la passe. Dès lors que le passeur n'est pas un témoin au sens juridique du terme, comment justifier la nécessité de deux passeurs ? Comment justifier que la construction du savoir inconscient du passant doive être refaite une deuxième fois ? Sur la base de cet argument, je voudrais faire une deuxième restriction au nombre de protagonistes de la passe. Je ne vois pas la rationalité de la fonction d'un deuxième passeur.

### *De l'entrée par la passe*

La Question de Madrid a mis l'accent sur cet usage de la passe. Beaucoup ont hésité à l'occasion de l'introduction de cette modalité, distincte de ce qu'on était obligé de désigner comme « passe conclusive ». Je veux rendre les Madrilènes débiteurs de cette dette. De même que je voudrais mettre au débit des collègues de Grenade la dette autour de la dissolution des institutions du Champ freudien. On dit que l'entrée par la passe est pertinente en raison du nombre de demandes d'entrée à l'Ecole par la passe. Je ne suis pas d'accord, car l'offre suscite la demande, selon la règle économique en vigueur. Il a toujours été difficile de distinguer la proposition d'un membre de la nomination d'un AE. Là se pose la question du moment où l'analysant commence à recevoir des patients, c'est-à-dire quand il s'autorise. Ce qui est attendu d'un membre de l'Ecole a été précisé : faire une analyse, démontrer ce que représente l'expérience de l'inconscient, poursuivre son analyse car se croire reconnu en tant qu'analyste comporte un risque, et s'engager dans le champ analytique.

On peut noter clairement que ce qu'il y a à vérifier dans la passe à l'entrée n'a rien à voir avec le moment clinique de la passe, ce qui contre-indique l'entrée à l'Ecole par la passe. On a même dit qu'on pourrait qualifier de clinique de l'entrée par la passe la demande d'entrée à l'Ecole : occasion de se rassurer sur la pertinence de son travail analytique ou de dépasser un moment de stagnation, désir de se faire reconnaître par son analyste ou de se débarrasser de celui-ci, ou encore acting-out. Pour un sujet il s'était agi d'entendre une interprétation pour sortir de l'impasse où il se trouvait dans sa vie après différentes tentatives d'analyse qui semblaient être en échec.

A part ces raisons qui n'ont rien à voir avec le moment clinique de la passe, et qui pourraient même être des contre-indications de l'entrée par la passe, il est dit que les passants témoignent d'un désir de transmission. Quel que soit le moment de l'analyse, tout se passe comme si le sujet voulait transmettre ce qu'il a acquis, peu importe le contenu. Tout indique que le passage du privé au public constitue un grand virage pour beaucoup. On voudrait peut-être croire qu'il s'agit ici du désir de l'analyste, dès qu'il est dans la voie épistémique. Je pense que dire qu'un passant transmet un bout du réel de son existence, quel que soit le moment où il en est dans son analyse, est un forçage. Cela me semble une théorie sur la non importance de la fin de l'analyse et revient à conclure que la traversée du dispositif de l'analyse est moins importante que la traversée du dispositif de la passe.

On prétend que ces deux modes de passe peuvent libérer deux formes de transmission du réel. La première produit la désaliénation du trauma : au point où le sujet courait le risque de le prendre pour son destin – et le sujet ne se trompe pas – la passe permettrait donc de pouvoir y échapper. La deuxième forme du réel est ce qui se répète tout au long d'une vie sous une forme signifiante : cela se retrouve fréquemment dans le témoignage de passants dont la demande est de devenir membres de l'Ecole. L'hypothèse qu'on veut imposer est celle de la

réduction de l'ensemble du discours du sujet à quelques éléments minimes et princeps. Cela peut être plausible mais c'est toujours dans la mouvance de la fin de l'analyse. Alors, ma position est celle de lier la passe à la fin de l'analyse même si le moment de passe peut arriver avant qu'une analyse soit terminée. C'est pour cela que je ne suis pas favorable à l'entrée par la passe.